

## **Danger pour la sécurité des agents et des justiciables au Tribunal de Marseille : les personnels tirent la sonnette d'alarme**

Depuis janvier 2022 et le transfert du Pôle social et du Pôle de proximité du Tribunal de Marseille sur le site de la Caserne du Muy (Marseille, 3eme), les personnels vivent un cauchemar éveillé : chutes de pierres de la façade, chutes d'énormes tôles métalliques du toit, agression d'un agent par un justiciable, (...).

**Début janvier, un morceau de tôle du Dôme central de la toiture s'est détaché pour venir s'écraser au sol devant l'entrée de l'accueil des justiciables.**

**Il y a 15 jours, une nouvelle tôle métallique de 10 kilos s'est détachée de la couverture pour venir s'écraser sur le parking des personnels jouxtant la salle des procès hors-norme**, heureusement un weekend. Les agents sont depuis dans un état de sidération, et le site est toujours ouvert au public sans aucun périmètre de sécurité dédié. S'agissant des travaux de rénovation, ils ne sont même pas commencés : la phase d'expertise et d'investigation de la toiture vient tout juste de débiter cette semaine du 28 mars...

**Ce vendredi 1er avril en milieu d'après-midi, les personnels ont reçu un mail d'alerte du chef d'établissement à l'occasion des fortes rafales de mistral. Il ne s'agissait nullement d'une mauvaise farce. Des éléments de toiture se soulevaient avec le grand vent**, et il leur était demandé de déplacer immédiatement leurs voitures stationnées sur le parking personnel où la précédente tôle de 10 kilos s'était écrasée. Pour se faire, ils ont dû emprunter à leurs risques et périls les extérieurs du bâtiment jusqu'à leur véhicule. L'alerte a conduit au déplacement des sapeurs-pompiers pour inspection des morceaux de tôles qui se soulevaient. Le dimanche 03 avril, deux cordistes sont intervenues en urgence afin de sécuriser une partie de la toiture avant d'autres travaux plus pérennes. Mais qu'advierait-il lors du prochain épisode venteux jusqu'à la réalisation de ces travaux? Qu'en est-il de l'investigation de la totalité de la toiture?

Chaque jour le site de la caserne du Muy accueille une centaine de personnels, et reçoit des avocats et les justiciables convoqués devant le Pôle social et le Pôle de proximité. Sur ce même site où il « pleut » des tôles métalliques se déroule actuellement le procès GUEJ dans la Salle des procès hors-norme (PHN). Les personnels ne comprennent pas pourquoi ce site est toujours ouvert et continue de recevoir les agents, avocats et justiciables malgré cette seconde chute de tôle et sans périmètre de sécurité dédié.

**Les personnels tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme et alertent du danger du site pour eux comme pour les justiciables et auxiliaires de justice qui le fréquentent chaque jour.**